

# Estimations des prélèvements des espèces de petit gibier sédentaire de plaine en France pour la saison 2013-2014

ÉLISABETH BRO<sup>1\*</sup>,  
JEAN-SÉBASTIEN GUITTON<sup>1\*\*</sup>,  
FRANÇOISE PONCE<sup>1\*\*\*</sup>,  
PHILIPPE AUBRY<sup>2</sup>

<sup>1</sup> ONCFS, Direction de la recherche et de l'expertise, Unité Petite faune sédentaire – Saint-Benoist, Auffargis\* ; Nantes\*\* ; Arles\*\*\*.

<sup>2</sup> ONCFS, Direction de la recherche et de l'expertise, Cellule d'appui méthodologique – Saint-Benoist, Auffargis

Contact : elisabeth.bro@oncfs.gouv.fr



## Perdrix grise

Le tableau de chasse national moyen a été estimé à un petit million d'oiseaux. Les prélèvements ont été principalement opérés dans le centre-nord et l'ouest de la France (*figure 1, tableau 1*). Pour quatre d'entre elles, les estimations régionales n'ont pas été jugées suffisamment fiables pour pouvoir être publiées<sup>1</sup>, notamment le Grand-Est qui inclut l'ex-Champagne-Ardenne où l'espèce est présente à l'état naturel (Reitz, 2014). Sur la base de cette photographie incomplète, il apparaît que 18 % des prélèvements de perdrix grise ont été réalisés dans les Hauts-de-France, et 10 % en Île-de-France et en Bretagne. Bien qu'imprécise (coefficient de variation : CV = 31 %), l'estimation des prélèvements en Nouvelle-Aquitaine suggère qu'environ un quart des prélèvements de perdrix grise a été réalisé dans cette région en 2013-2014. Ce bilan descriptif est toutefois cohérent avec ce que l'on connaît de l'abondance de l'espèce à l'état naturel et des lâchers (cf. Bro *et al.*, 2012). Rappelons que cette estimation du tableau de chasse a été réalisée dans un contexte particulier pour l'espèce, qui a subi durant deux années consécutives une mauvaise reproduction dans le centre-nord de la France, en 2012 puis en 2013 (Reitz, 2014) ; de ce fait, les prélèvements par la chasse dans les populations sauvages gérées ont été très limités (voir Reitz & Mayot, ce numéro). La chasse de la perdrix grise a

*Une enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir a été réalisée pour la saison cynégétique 2013-2014. Bien que cette enquête ait été dimensionnée pour estimer les tableaux nationaux (publiés dans Faune sauvage n° 310), le dispositif employé et les données recueillies peuvent donner lieu à des estimations à une échelle infra-nationale pour certaines espèces. Nous présentons ici les estimations départementales et régionales qui ont pu être réalisées concernant les espèces de petit gibier sédentaire de plaine, ainsi que les limites de leur interprétation.*

même été fermée dans tout ou partie de certains départements, comme défini dans leurs schémas de gestion cynégétique lorsque l'indice de reproduction est faible. À titre d'exemples, l'attribution a été fixée à zéro sur les secteurs en plan de chasse/gestion dans les départements du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir ou de la Marne.

## Perdrix rouge

Avec 1,3 million d'oiseaux prélevés pendant la saison de chasse 2013-2014, la perdrix rouge reste le cinquième gibier de France, toutes espèces confondues (Aubry *et al.*, 2016). Il est probable que les oiseaux provenant de lâchers constituent l'essentiel de ce tableau national (Ponce-Boutin *et al.*, 2012 – *encadré page 105*).

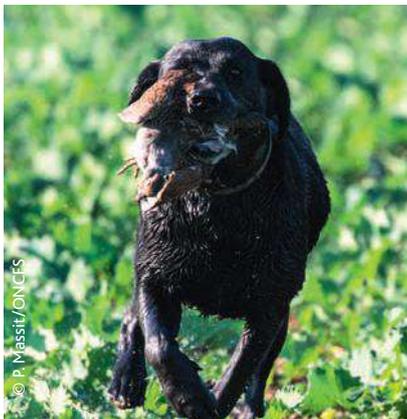
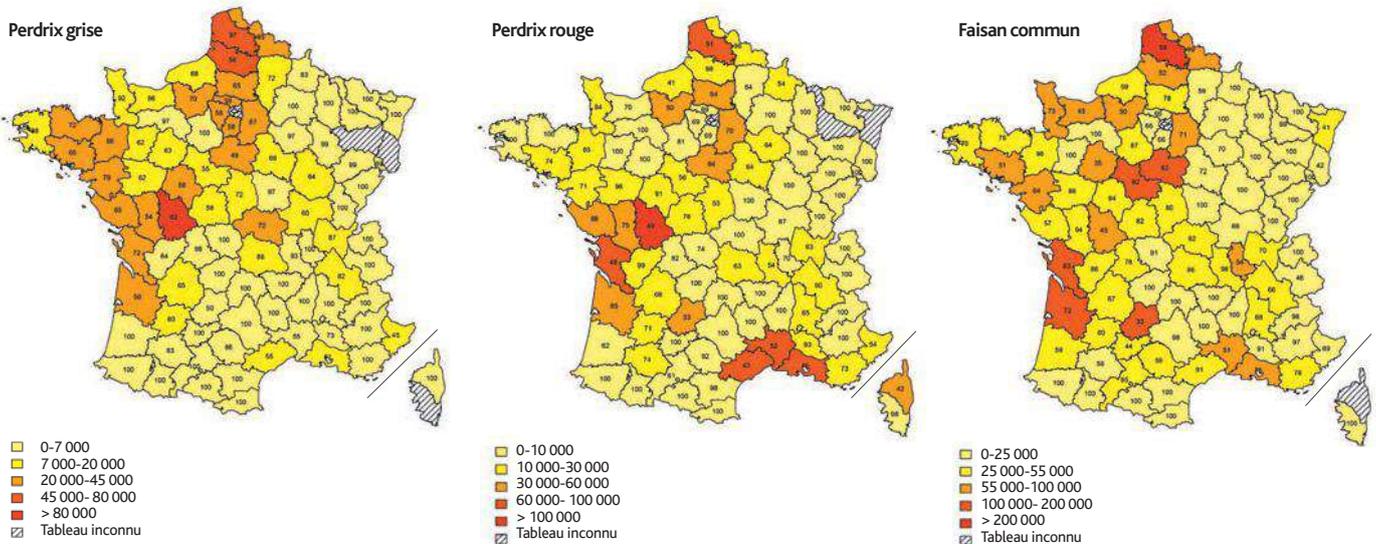
Un quart des prélèvements sont réalisés en Nouvelle-Aquitaine. On atteint 50 % du tableau national avec les régions Occitanie et Centre-Val-de-Loire, et 80 % si l'on ajoute les oiseaux tués dans les Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire (*tableau 1*).

À l'échelle départementale (*figure 1*), on retrouve les plus forts prélèvements dans le centre-ouest de la France (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime et Gironde), le centre (Loir-et-Cher) et le sud (Hérault, Gard et Bouches-du-Rhône, auxquels on peut ajouter le Lot). Cependant, il faut noter également de forts prélèvements

<sup>1</sup> Cette enquête a été conçue pour obtenir des estimations nationales, via un dispositif d'échantillonnage aléatoire simple stratifié, optimisé pour les espèces migratrices et le petit gibier sédentaire de plaine – voir Aubry *et al.* (2016) et Aubry (2017) pour des détails méthodologiques.

**Figure 1** Estimations départementales des tableaux de chasse à tir des espèces de perdrix et faisans pour la saison 2013-2014.

Les valeurs chiffrées correspondent à une mesure de certitude de la classe de tableau de chasse attribuée à chaque département. Une valeur de 100 % indique que le tableau de chasse estimé est inclus dans la classe indiquée, tandis qu'une valeur de 50 % indique que la moitié de la distribution de l'estimation se trouve dans la classe inférieure et/ou supérieure.



▲ Les prélèvements de perdrix grise ont été opérés pour l'essentiel dans le centre-nord, bastion historique de l'espèce, et l'ouest de la France.



▲ Pour la perdrix rouge, le tableau de chasse (tableau 1) est aussi élevé dans les Hauts-de-France qu'en PACA.



▲ Avec environ 3 millions de prises, le faisan commun est le petit gibier sédentaire de plaine le plus chassé en France.

**Tableau 1** Estimations des tableaux de chasse à tir des espèces de perdrix et faisans par région administrative pour la saison 2013-2014.

Les estimations associées à un coefficient de variation (CV) supérieur à 30 % ont été jugées trop imprécises pour être publiées (Aubry *et al.*, 2016). Le domaine d'incertitude de l'estimation du tableau de chasse est fourni sous forme d'une fourchette [min - max] qui correspond aux bornes de l'intervalle de confiance à 95 %.

	Perdrix grise		Perdrix rouge		Faisan commun		Faisan vénéré	
	CV	moyenne [min - max]	CV	moyenne [min - max]	CV	moyenne [min - max]	CV	moyenne [min - max]
France métropolitaine	9	966737 [796396 - 1137079]	6	1273659 [1117568 - 1429751]	4	3064219 [2815905 - 3312534]	15	110753 [78029 - 143477]
Grand-Est	40	-	43	-	33	-	41	-
Nouvelle-Aquitaine	31	-	17	319466 [214060 - 424871]	8	667374 [557692 - 777056]	34	-
Auvergne-Rhône-Alpes	18	73342 [47974 - 98709]	11	73532 [57432 - 89632]	9	344478 [281298 - 407659]	56	-
Bourgogne-Franche-Comté	22	41149 [23282 - 59017]	33	-	17	75243 [50190 - 100296]	40	-
Bretagne	11	94657 [74651 - 114662]	11	42835 [33235 - 52435]	8	153492 [128091 - 178893]	36	-
Centre-Val-de-Loire	26	71699 [35520 - 107879]	12	127778 [97669 - 157886]	9	431630 [355835 - 507424]	22	12637 [7145 - 18128]
Corse	93	-	61	-	57	-	-	-
Île-de-France	16	96909 [67436 - 126382]	19	79263 [50512 - 108014]	14	199846 [144781 - 254910]	94	-
Occitanie	25	37333 [18837 - 55830]	23	228438 [124414 - 332462]	22	337880 [189257 - 486503]	58	-
Hauts-de-France	13	174260 [128802 - 219717]	18	120439 [77782 - 163096]	8	416221 [349093 - 483349]	20	42228 [25319 - 59138]
Normandie	19	64458 [41045 - 87871]	31	-	21	208903 [124101 - 293704]	22	4961 [2808 - 7114]
Pays de la Loire	13	85478 [63709 - 107247]	8	95050 [79376 - 110723]	18	195121 [126772 - 263469]	45	-
Provence-Alpes-Côte d'Azur	42	-	16	119843 [81699 - 157988]	14	178037 [129200 - 226875]	29	1492 [646 - 2338]

autour de l'Île-de-France (Eure, Oise et Eure-et-Loir) et dans le Pas-de-Calais, avec un tableau de chasse presque aussi élevé dans les Hauts-de-France qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Faisan commun

Le faisan commun reste l'espèce de petit gibier sédentaire de plaine dont le tableau de chasse est le plus élevé, avec une estimation d'un peu plus de 3 millions d'oiseaux tués à la chasse en 2013-2014. Ce tableau est majoritairement alimenté par des oiseaux d'élevage (*encadré*) – l'effectif des populations au printemps ayant été estimé à environ 200 000 coqs en 2008 (Mayot & Crosnier, 2012). Les données fournies par cette enquête donnent une bonne idée de la répartition géographique des prélèvements : 22 % en région Nouvelle-Aquitaine, 14 % dans les Hauts-de-France et Centre-Val de Loire (où il existe de belles populations naturelles gérées – voir Mayot & Crosnier, 2012) et environ 10 % en Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 1, tableau 1*).

### Faisan vénéré

Le tableau de chasse national du faisan vénéré (*Syrnaticus reevesii*) a été estimé à environ 111 000 individus. L'espèce a été prélevée dans 80 % des départements, dans toutes les régions sauf la Corse. Toutefois, à l'échelle régionale, il n'existe que très peu d'estimations jugées suffisamment fiables pour pouvoir être publiées (CV < 30 %), l'espèce n'étant présente que de façon très ponctuelle et du fait de lâchers (Roobrouck, 2008 ; Bro, 2015). Les prélèvements ont principalement été opérés en Île-de-France, Hauts-de-France et Centre-Val-de-Loire.

### Colins

Quelques prélèvements de colins ont été rapportés lors de l'enquête, dans la région Centre-Val-de-Loire (probablement colin de Virginie – Mayot, 2008) et en Corse (probablement colin de Californie – Bro, 2008). Cependant, ces informations ne permettent pas d'estimer de façon fiable un tableau de chasse national (CV estimé à 78 %).

### Lapin de garenne

Le tableau national de chasse à tir du lapin de garenne a été estimé à environ 1,5 million d'individus pour la saison 2013-2014 (*tableau 2*). Les prélèvements ont principalement été opérés dans les départements de l'ouest de la France, ainsi que dans le nord et le midi (*figure 2*). Si la majorité des chasseurs ne prélèvent aucun ou un voire deux lapins dans la saison, il existe

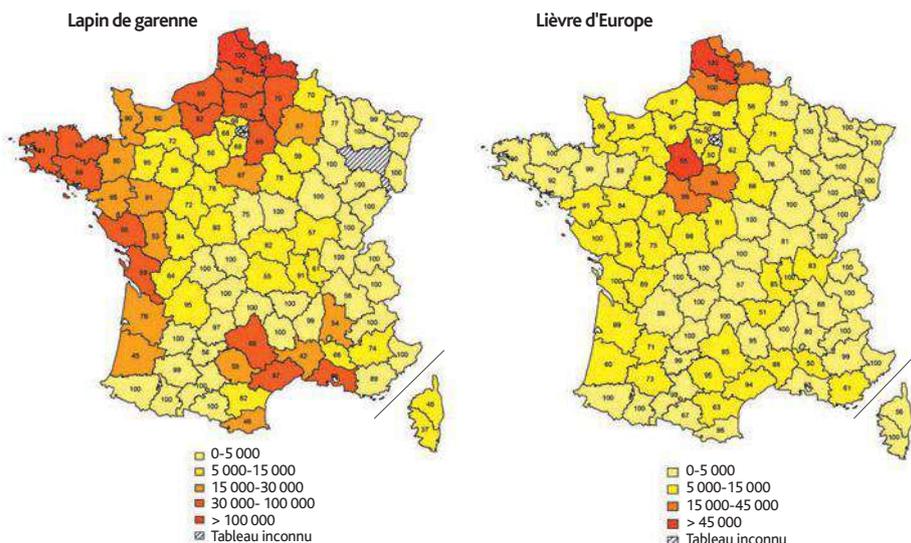
**Tableau 2** Estimations des tableaux de chasse à tir du lapin et du lièvre par région administrative pour la saison 2013-2014.

Les estimations associées à un coefficient de variation (CV) supérieur à 30 % ont été jugées trop imprécises pour être publiées (Aubry *et al.*, 2016). Le domaine d'incertitude de l'estimation du tableau de chasse est fourni sous forme d'une fourchette [min - max] qui correspond aux bornes de l'intervalle de confiance à 95 %.

	Lapin de garenne		Lièvre d'europe	
	CV	moyenne [min - max]	CV	moyenne [min - max]
France métropolitaine	6	1465988 [1300098 - 1631879]	3	627144 [587080 - 667207]
Grand-Est	18	40918 [26626 - 55209]	13	24672 [18239 - 31104]
Nouvelle-Aquitaine	29	155088 [66789 - 243387]	8	64547 [54545 - 74550]
Auvergne-Rhône-Alpes	17	60415 [40246 - 80583]	9	46099 [37654 - 54543]
Bourgogne-Franche-Comté	26	28016 [13884 - 42149]	13	17784 [13376 - 22192]
Bretagne	18	134058 [86057 - 182059]	15	11334 [7997 - 14672]
Centre-Val-de-Loire	14	61730 [44756 - 78703]	10	126942 [103096 - 150787]
Corse	68	-	90	-
Île-de-France	26	56436 [27493 - 85379]	21	25004 [14809 - 35199]
Occitanie	16	171713 [116480 - 226946]	11	66823 [52502 - 81144]
Hauts-de-France	9	417551 [342777 - 492324]	6	157065 [139162 - 174968]
Normandie	24	157324 [83909 - 230739]	11	41521 [32690 - 50352]
Pays de la Loire	11	105930 [83135 - 128724]	8	42362 [35892 - 48831]
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17	80850 [53425 - 108274]	29	22631 [9874 - 35388]

**Figure 2** Estimations départementales des tableaux de chasse à tir du lapin et du lièvre pour la saison 2013-2014.

Les valeurs chiffrées correspondent à une mesure de certitude de la classe de tableau de chasse attribuée à chaque département. Une valeur de 100 % indique que le tableau de chasse estimé est inclus dans la classe indiquée, tandis qu'une valeur de 50 % indique que la moitié de la distribution de l'estimation se trouve dans la classe inférieure et/ou supérieure.



▲ Une majorité de chasseurs ne prélèvent plus de lapins de garenne. Mais sur certains territoires bocagers du grand ouest, le tableau de chasse annuel peut encore atteindre plusieurs centaines voire milliers d'individus.



▲ Sans surprise, c'est dans le centre et le nord de la France que le lièvre est le plus prélevé.

des hyper-spécialistes qui en prélèvent beaucoup plus, de l'ordre d'une centaine voire plus (jusqu'à 350 lapins en Charente-Maritime dans les données de l'enquête). Ainsi, les tableaux de chasse communaux peuvent parfois atteindre des valeurs de plusieurs centaines voire même de plusieurs milliers d'individus sur certains territoires (Marchandeu & Crosnier, 2012), dans certains départements et plus généralement le grand ouest bocager, en particulier les années de forte abondance.

## Lièvre d'Europe

Le nombre de lièvres prélevés en France par la chasse en 2013-2014 a été estimé à environ 627 000 (avec un intervalle de confiance allant de 587 000 à 667 000 individus – **tableau 2**). La **figure 2** présente l'estimation du tableau de chasse par département et confirme ce faisant la répartition connue du lièvre d'Europe en France (Guitton *et al.*, 2012). Elle montre tout d'abord que les prélèvements les plus importants (> 15 000 lièvres par département) ont été principalement réalisés dans les régions à dominante céréalière du nord et du centre. Ainsi, la densité de prélèvements a été estimée à 7,3, 5,5 et 4,4 lièvres/km<sup>2</sup> de Surface agricole utile (SAU) respectivement dans les régions Hauts-de-France, Ile-de-France et Centre – Val-de-Loire. Elle a été supérieure à 14 lièvres/km<sup>2</sup> de SAU dans l'ancienne région Nord – Pas-de-Calais. Rapporté à la SAU, le tableau estimé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a également été assez élevé (3,7 lièvres/km<sup>2</sup>) car, même si le tableau total y a été plutôt limité, la surface agricole représente une plus faible part du territoire que dans les autres régions. La densité de prélèvement a été comprise entre 2 et 3

### ► Encadré • Quelques limites à l'interprétation des estimations de tableau de chasse des petits gibiers sédentaires de plaine

La première limite concerne le statut des animaux prélevés : les données de l'enquête n'informent pas s'ils sont sauvages ou proviennent de lâchers, ce qui limite fortement la portée de l'analyse lorsqu'une part importante du tableau est susceptible de provenir d'animaux lâchés. En France, le Syndicat national des producteurs de gibier de chasse<sup>2</sup> annonce la production annuelle de 14 millions de faisans et 5 millions de perdrix grises et rouges – en sus de 10 millions d'œufs et de poussins d'un jour à destination de l'export, principalement pour l'Angleterre et l'Espagne (SNPGC) – ainsi que de 40 000 lièvres et 100 000 lapins de garenne. Les estimations de tableaux de chasse nationaux sont à mettre en regard de ces chiffres, sans toutefois que l'on connaisse la part de ces animaux dans le prélèvement total.

La deuxième limite provient des photographies très ponctuelles fournies par des enquêtes nationales qui ne sont menées que tous les 10-15 ans. Les estimations fournies pour l'année cynégétique considérée ne sont pas forcément représentatives du tableau de chasse moyen sur un pas de temps plus long. C'est notamment le cas lorsqu'on s'intéresse à des estimations départementales ou régionales qui concernent des populations plutôt sauvages. Un tableau de chasse faible, ou au contraire élevé, peut refléter la reproduction plus ou moins bonne de l'espèce considérée cette année-là, sans pour autant être représentatif de la situation des années précédentes.

La troisième limite réside dans la précision – et donc la fiabilité – des estimations qui est déterminée, d'une part par l'effort d'échantillonnage consenti<sup>1</sup>, et d'autre part par les taux de réponse obtenus (dans le cas présent, en moyenne 14 % et 12 % respectivement pour les deux phases successives de l'enquête postale – Aubry *et al.*, 2016).



▲ Les estimations ne font pas la distinction entre gibiers sauvages ou issus de lâchers.

<sup>2</sup> Le SNPGC regroupe environ un tiers des éleveurs et 70 % de la production française.

lièvres/km<sup>2</sup> de SAU en Pays de la Loire et dans les anciennes régions Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. Inversement, le prélèvement a été faible en Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est, avec des valeurs inférieures à un lièvre prélevé par km<sup>2</sup> de SAU.

## Remerciements

Cette enquête a été menée et financée conjointement par l'ONCFS et la Fédération nationale des chasseurs. Nous remercions François Reitz (ONCFS) et Jean-Pierre Arnauduc (FNC) pour leurs relectures attentives. ●

## Bibliographie

- Aubry, P., Anstett, L., Ferrand, Y., Reitz, F., Klein, F., Ruetter, S., Sarasa, M., Arnauduc, J.-P. & Migot, P. 2016. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir. Saison 2013-2014 – résultats nationaux. *Faune sauvage* n° 310, supplément central. 8 p.
- Aubry, P. 2017. Enquête sur les tableaux de chasse : pourquoi est-il essentiel d'y répondre, même quand on n'a rien prélevé ? *Faune sauvage* n° 317 : 4-8.
- Bro, E. 2008. Le colin de californie (*Callipepla californica*). Pp 141-142 in : *Tout le gibier de France : répartition géographique, populations et tendances d'évolution à long terme*. ONCFS & FNC (coord.). Hachette pratique, Paris. 503 p.
- Bro, E., Crosnier, A., Reitz, F. & Landry, P. 2012. La situation de la perdrix grise en France : état des lieux en 2008. *Faune sauvage* n° 295 : 19-24.
- Bro, E. 2015. Faisan vénéré. Pp. 224-227 in : *Atlas des oiseaux de France métropolitaine : nidification et présence hivernale*. Nidal, I. & Muller, Y. (coord.). LPO, MNHN, SEOF & Delachaux & Niestlé, Paris. 1376 p.
- Guitton, J.-S., Crosnier, A. & Péroux, R. 2012. Le lièvre d'Europe : gestion et statut en 2007-2008. *Faune sauvage* n° 295 : 33-35.
- Marchandeu, S. & Crosnier, A. 2012. Le lapin de garenne : éléments de statut et de gestion en 2007-2008. *Faune sauvage* n° 295 : 36-38.
- Mayot, P. 2008. Le colin de virginie (*Colinus virginianus*). Pp 143-144 in : *Tout le gibier de France : répartition géographique, populations et tendances d'évolution à long terme*. ONCFS & FNC (coord.). Hachette pratique, Paris. 503 p.
- Mayot, P. & Crosnier, A. 2012. Le faisan commun en France : statut de l'espèce en 2008. *Faune sauvage* n° 295 : 29-32.
- Ponce-Boutin, F., Crosnier, A. & Reitz, F. 2012. Situation de la perdrix rouge en France en 2008. *Faune sauvage* n° 295 : 25-28.
- Reitz, F. 2014. La situation des perdrix dans le Centre-Nord de la France. *Lettre d'informations du réseau Perdrix-Faisan* ONCFS-FNC-FDC n° 22 : 2-8.
- Roobrouck, A. 2008. Le faisan vénéré (*Syrnaticus reevesii*). Pp 138-140, in : *Tout le gibier de France : répartition géographique, populations et tendances d'évolution à long terme*. ONCFS & FNC (coord.). Hachette pratique, Paris. 503 p.
- SNPGC. Syndicat national des producteurs de gibier de chasse. [www.snpgc.fr](http://www.snpgc.fr). Connexion le 8 juin 2017.